

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR



RAPPORT D'ÉVALUATION DU PROGRAMME DE LICENCE PROFESSIONNELLE EN ACTUARIAT DE L'INSTITUT INTERAFRICAIN DE FORMATION EN ASSURANCE ET GESTION DES ENTREPRISES (IFAGE)

L'équipe d'évaluation :

- Pr. Abou KANE, Président
- Pr. Ngalla DJITTE, Membre
- M. Papa Babou Ndiaye, Membre

Signature :

Pour l'Equipe, le Président

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the bottom.

Novembre 2023

Table des matières

1.	<i>Présentation du programme évalué</i>	<i>4</i>
2.	<i>Avis sur le rapport d'auto-évaluation</i>	<i>5</i>
3.	<i>Description de la visite.....</i>	<i>5</i>
4.	<i>Appréciation de l'EES au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup.....</i>	<i>7</i>
5.	<i>Points forts du programme.....</i>	<i>15</i>
6.	<i>Points faibles du programme</i>	<i>16</i>
7.	<i>Appréciations générales sur le programme.....</i>	<i>16</i>
8.	<i>Recommandations à l'établissement</i>	<i>16</i>
9.	<i>Recommandations à l'ANAQ-Sup</i>	<i>16</i>
10.	<i>Proposition d'avis.....</i>	<i>16</i>
11.	<i>Annexes.....</i>	<i>17</i>

Sigles et abréviations

ANAQ-Sup : Autorité Nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

CIAQ : Cellule Interne Assurance Qualité

CSP : Conseil Scientifique et Pédagogique

LMD : Licence-Master-Doctorat

MESRI : Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

PER : Personnel d'Enseignement et de Recherche

PATS : Personnel Administratif, Technique et de Service

UE : Unité d'Enseignement

EPES : Etablissements privés d'enseignement supérieur

IFAGE : Institut Interafricain de Formation en Assurance et en Gestion des Entreprises

Introduction

L'Institut Interafricain de Formation en Assurance et en Gestion des Entreprises (IFAGE) a sollicité auprès du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI), l'accréditation de son programme de Licence professionnelle en Actuariat. C'est dans ce cadre que l'Autorité nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (ANAQ-Sup), a commis un groupe de trois experts dirigés par le Pr Abou KANE (Président) et composé du Pr. Ngalla DJITTE (membre) et de M. Papa Babou NDIAYE (membre). Cette équipe s'est déplacée à l'IFAGE le Mardi 14/11/2023 pour effectuer l'évaluation.

Dès son arrivée à 08h30, la délégation des experts a été reçue par Mme Rokhaya KANDJI, Directrice générale de l'IFAGE et son staff, en présence de M. Mandaw KANDJI, Président du Conseil d'Administration et Pr Mamadou Barry, Président du Conseil scientifique et pédagogique. Au début de la séance de travail entre les responsables de l'IFAGE et les experts de l'ANAQ-Sup, le Président de l'équipe des experts a, dans un premier temps, rappelé les objectifs de la visite et l'esprit d'amélioration de la qualité des établissements privés d'enseignement supérieur (EPES) dans lequel l'ANAQ-Sup a placé ses missions d'évaluation externe. Par la suite l'agenda de la journée et la méthodologie de travail ont fait l'objet d'une validation.

1. Présentation du programme évalué

La Licence professionnelle en Actuariat proposée par l'IFAGE a pour but d'apporter une réponse à la demande en ressources humaines qualifiantes dans le domaine de l'actuariat.

Le programme de licence professionnelle en Actuariat a commencé en 2015 avec 4 promotions déjà sorties et actuellement sur le marché du travail. Grâce aux conventions de partenariat signées avec des compagnies d'assurance et d'autres organismes dans la profession d'actuaire, les partenaires à la conception des programmes de formations ont des représentants au conseil d'Administration et au Conseil scientifique et pédagogique (CSP).

L'IFAGE a signé des conventions de partenariat notamment au niveau national avec les compagnies d'assurances SUNU Assurance Sénégal vie, la Société nationale d'Assurances Mutuelle (SONAM SA), AXA assurance, la Sen Assurance Vie, la Providence Assurance, un Cabinet de Comptables et d'expertise comptable (NKAC) et au niveau international avec deux Universités ANAHUAC du Mexique et ESILV de France.

2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation

Dans la forme, le rapport d'auto-évaluation respecte le canevas défini par le guide d'auto-évaluation fourni par l'ANAQ-Sup. L'établissement a fait un rapport de 134 pages contenant les informations sur chaque standard ainsi que des annexes donnant une partie des informations nécessaires (les autres étant présentées sur place le jour de l'évaluation).

3. Description de la visite

➤ *Déroulement de la visite*

Le tableau ci-dessous résume le chronogramme de la visite effectuée par les experts :

<i>Horaires</i>	<i>Activités des experts</i>
08h 30 – 09h00	Arrivée de la délégation des experts
09h 00 – 11h 00	Discussions avec les responsables de l'institution (Président et son équipe)
11h 00 – 13h30	Entretiens avec les différentes composantes (PER, PATS, Etudiants)
13h30 – 14h30	Visite des locaux (salles de cours, laboratoires, bureaux, etc.)
14h 30 – 15h 30	Réunion d'harmonisation entre les experts et consultation des éléments de preuve
15h 30 – 16h 00	Restitution orale des premiers éléments d'appréciation

La séance d'entretien avec les autorités de l'institution a débuté à 09h00 avec les membres de la direction générale qui ont prononcé quelques mots de bienvenue à l'endroit de la délégation des experts et a effectué une présentation de l'établissement et notamment les missions, les programmes de formation, les ressources humaines, les étudiants, la gouvernance, le système d'information et de communication.

Après les discussions avec la direction de l'établissement, la délégation des experts s'est entretenue avec les différentes composantes du personnel de l'institution que sont les enseignants permanents et vacataires, les personnels administratifs techniques de service et les étudiants (cf. Annexe pour la liste complète des personnes interrogées). Par la suite, la

délégation des experts a effectué la visite des locaux de l'établissement. Enfin une restitution orale en présence de l'administration a bouclé la mission. Ceci a permis de faire ressortir les premiers éléments d'appréciation sur l'institution en termes de points forts et de points d'amélioration. La mission d'évaluation sur site a pris fin à 16h00.

➤ ***Appréciation de la visite***

Les experts ont apprécié l'atmosphère de travail empreinte de rigueur et de courtoisie. L'engagement de la directrice générale, du directeur des études et du coordinateur des programmes de licence ainsi que leur volonté de bien conduire le programme de licence professionnelle en Actuariat ne font l'objet d'aucun doute. Les locaux sont adaptés pour abriter le programme. Les enseignants sont constitués en grande majorité de prestataires de services qui ont signé un contrat en bonne et due forme avec l'institution. L'établissement a signé des accords de coopération avec plusieurs organismes. Lors de la visite des locaux, les lieux visités en rapport avec le programme de licence en Actuariat sont les suivants :

- Quatre (4) salles de cours et l'amphithéâtre de 150 places ;
- la médiathèque ;
- les toilettes séparées Hommes/Femmes
- la salle informatique ;
- le service de la scolarité ;
- le service administratif et financier ;

Les normes d'hygiène et de sécurité sont bien respectées. Le plan d'évacuation d'urgence a été constaté ainsi que le dispositif de secours incendie. L'établissement a mis en place une signalétique pour indiquer les locaux spécialisés (bureaux, salle de cours, toilette) avec un adressage bien visible (distinguant hommes et femmes pour les toilettes).

4. Appréciation de l'EES au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup

La synthèse de la grille d'analyse du programme d'études au regard des standards de qualité est présentée ci-dessous :

Champ d'évaluation 1 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études

Standard 1.01 : Le programme d'études est régulièrement dispensé.

Appréciation globale du standard.

Le programme de Licence professionnelle en Actuariat est conçu conformément aux dispositions de la loi n° 2011-05 du 30 mars 2011 relative au système LMD dans les universités et à celles du décret 2012-1115 du 12 octobre 2012 modifié relatif aux diplômes de l'enseignement supérieur.

Les cours se déroulent régulièrement chaque année. Cependant, il faut noter que la maquette initiale a été aménagée avant la sortie d'une promotion. Aucune promotion n'est sortie avec la maquette présentée dans le rapport d'auto évaluation et ceci a été confirmé par les autorités de l'Institut IFAGE lors de la visite des experts.

Dans sa réponse écrite, la direction générale a semblé revenir sur le sujet en affirmant qu'une promotion est sortie avec l'ancienne maquette et que la nouvelle maquette présentée dans le rapport d'auto-évaluation est entrée en vigueur cette année 2022/2023 (année de l'évaluation).

Les experts maintiennent leur avis d'autant plus que la maquette présentée n'a même pas été déroulée pendant une année académique complète ; c'est en début d'année que la mission de l'ANAQ-Sup a visité l'IFAGE.

Standard non atteint

Standard 1.02 : Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.

Appréciation globale du standard

La Licence professionnelle en Actuariat propose en trois (3) ans aux apprenants un ensemble complet d'enseignements allant des aspects les plus fondamentaux aux applications les plus concrètes. Les étudiants y acquièrent une solide formation pouvant amener les diplômés à travailler dans différents services d'une entreprise d'assurance, les caisses de retraite et de

prévoyance, les sociétés de bourses, les institutions financières et les services d'études économiques des banques et des grandes entreprises pour apporter une réponse à la demande sans cesse croissante en ressources humaines qualifiées sur le marché du travail en Afrique.

La Licence professionnelle en Actuariat répond à l'un des besoins de l'Institution, notamment dans la formation de ressources humaines qualifiées sur le marché du travail au Sénégal et en Afrique.

Standard atteint

Standard 1.03 : Le programme d'études s'efforce à maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.

Appréciation globale du standard

Le programme de Licence professionnelle en Actuariat a été conçu en concertation avec les directeurs généraux des compagnies d'assurance à travers leur participation au Conseil d'Administration et au Conseil scientifique et pédagogique.

La majeure partie des diplômes de la licence professionnelle en actuariat de l'IFAGE est insérée dans les compagnies d'assurance et les institutions financières.

Standard atteint

Champ d'évaluation 2 : Organisation interne et gestion de la qualité

Standard 2.01 : Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont déterminées et communiqués à toutes les personnes concernées.

Appréciation globale du standard

Les décisions sont discutées en Conseil d'Administration (CA), organe en charge de la gouvernance et du contrôle des activités administratives et financières de l'établissement ; et en Conseil scientifique et pédagogique (CSP), dont la mission est de donner et d'évaluer les orientations pédagogiques de l'Institut en vue de garantir sa politique académique notamment pour le choix et la définition des filières de formation. Les arrêtés de nomination et les

documents officiels décrivant les processus décisionnels ont été présentés lors de la visite ainsi que les procès-verbaux des réunions.

Standard atteint

Standard 2.02 Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.

Appréciation globale du standard

Le corps professoral de la Licence professionnelle en Actuariat de l'IFAGE est composé en majorité de professionnels (ingénieurs, hauts cadres des assurances, experts comptables et experts financiers, etc.), la plupart des vacataires. L'institut ne dispose presque pas de personnels d'enseignement permanent pour cette licence.

L'établissement a tenu à préciser qu'il y a un professeur titulaire actuaire qui est coopté comme professeur associé.

L'équipe d'experts évalue globalement l'implication du personnel d'enseignement et de recherche aux processus décisionnels.

Standard non atteint

Standard 2.03 Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études.

Appréciation globale sur le standard

L'IFAGE a créé une Cellule interne d'Assurance Qualité (CIAQ) dont le rôle est d'accompagner l'Institution à améliorer l'offre de formations. C'est ainsi que sur recommandation de la CIAQ, les offres de formations sont régulièrement évaluées. L'évaluation du programme de la Licence professionnelle en Actuariat se fait par élément constitutif (module). A la fin des cours de chaque élément constitutif, des fiches sont remises par l'équipe pédagogique aux étudiants pour évaluer la qualité de l'enseignement. Ces fiches d'évaluation renseignées par les apprenants sont transmises à la CIAQ pour exploitation et analyse afin d'établir de rapports d'évaluation modulaire. Ces rapports, accompagnés de

recommandations en conclusion, sont ensuite transmis à la direction des Etudes pour un suivi avec les professeurs concernés.

Standard atteint

Champ d'évaluation 3 : Curriculum et méthodes didactiques

Standard 3.01 : Le programme d'études dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.

Appréciation globale du standard

Le programme dispose d'une maquette selon le format LMD (semestres et crédits) mais la maquette contenue dans le rapport d'auto-évaluation (qui a été présentée à l'équipe d'experts aussi) ne correspond pas exactement à celle qui a été déroulée dans le programme de formation. En attestent les PVs de délibération que nous avons pu examiner lors de la visite.

En plus de cet aspect, il y a que la maquette présentée comporte un certain nombre d'incohérences ou d'imprécisions liées aux noms donnés à certaines UE (Mathématiques I, Mathématiques II, Mathématiques III, Mathématiques IV, Econométrie 1, etc.) mais aussi à la répartition du volume horaire. Ceci a eu comme conséquences par exemple d'avoir une UE de 17 crédits en L2 (S3) et beaucoup d'UE de 12 crédits ou 11 ou encore 10 crédits ; ce qui n'est pas conforme à l'esprit du LMD qui veut qu'on évite de condamner à l'échec, un étudiant qui rate une UE. Dans ce cas de figure, un étudiant qui rate cette UE ne peut en aucun cas le rattraper et n'a aucune possibilité d'avoir un passage conditionnel puisque sur l'année, il faut au moins 42 crédits sur 60 et si on rate déjà 17, l'année est perdue. Le même raisonnement est valable pour les UE de 12 ou 11 crédits car l'étudiant qui les rate n'a plus le droit de ne pas valider une autre UE.

Si on examine la maquette présentée sur les 3 premiers semestres, rien ne peut faire penser qu'il s'agit d'une licence en actuariat ; c'est au semestre 4 qu'on commence avec les mathématiques actuarielles. Le renforcement des bases en mathématiques ne doit pas empêcher d'introduire quelques notions en assurance et actuariat. D'ailleurs c'est au semestre 3 seulement qu'il y a un module sur les bases techniques de l'assurance et c'est 15h de cours.

Standard non atteint

Standard 3.02 : Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.

Appréciation globale du standard

Le programme contient des modules importants mais mal répartis par rapport aux objectifs. Rien ne différencie les programmes des deux premières années au programme d'un département de Mathématiques dans une faculté (formation générale) alors qu'ici on a une licence professionnelle.

Standard non atteint

Standard 3.03 : Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.

Appréciation globale du standard

IFAGE précise ces conditions qui sont portées à la connaissance des étudiants et de tous les acteurs.

Standard atteint

Standard 3.04. Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.

Appréciation globale du standard

Il est difficile de faire une analyse très objective du taux de réussite sur plusieurs années eu égard à la faiblesse des effectifs (3 ou 4 étudiants par classe), sans compter qu'il n'y a pas toujours une continuité dans la cohorte, certains rejoignant la formation à partir de L2 ou L3. S'il y avait suffisamment d'étudiants cela n'aurait pas posé de problème d'appréciation.

Des mesures de remédiations n'ont pas été présentées à l'équipe d'évaluation.

Standard non atteint

Champ d'évaluation 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)

Standard 4.01 : L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement.

Appréciation globale du standard

Au regard des CV des enseignants, on peut dire qu'il y en a suffisamment qui sont qualifiés pour dispenser les enseignements même s'ils sont tous des vacataires. Les 3 enseignants permanents que compte l'établissement ne sont pas spécialisés dans le domaine de l'assurance ou de l'actuariat.

Standard : non atteint

Standard 4.02 : La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.

Appréciation globale du standard

Les enseignants ont des contrats avec des volumes horaires à effectuer. La plupart d'entre eux ne sont pas liés à IFAGE par d'autres activités à part l'enseignement.

Standard atteint

Standard 4.03 : La mobilité du PER est possible.

Appréciation globale sur le standard

L'IFAGE n'a pas présenté de plan de mobilité des enseignants. Tout laisse croire que cela ne fait pas partie des priorités.

Standard non atteint

Champ d'évaluation 5 : Étudiant(e)s

Standard 5.01 : Les conditions d'admission dans le programme sont publiées

Appréciation globale du standard :

Les conditions et procédures d'admission au programme de Licence professionnelle en Actuariat sont publiées sur les supports suivants : brochure, prospectus, site web :

<https://ifage.net/licence-professionnelle-en-actuariat/>

Standard atteint

Standard 5.02 L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.

Appréciation globale du standard

Un tableau d'évolution et de répartition des effectifs selon le genre de 2015 à 2022 est fourni. Ce tableau montre que les femmes sont plus nombreuses à l'inscription (53,7% contre 46,3% pour les hommes) et moins nombreuses en termes de réussite (71% contre 79% pour les hommes). A l'entretien avec les étudiants, les représentants de ces derniers ont déclaré qu'il n'y a pas de discrimination basée sur le genre dans le processus de la formation.

Standard atteint

Standard 5.03 La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.

Appréciation globale du standard

Une convention avec une université mexicaine est signée en 2022 mais n'est pas encore opérationnelle.

Standard non atteint

Standard 5.04 Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiant(e)s.

Appréciation globale du standard

Le nombre d'enseignants (25) pour la licence professionnelle en Actuariat sur le nombre d'étudiants (9), soit un ratio de 2 enseignants pour un étudiant, l'existence de la Cellule chargée de l'accueil, l'orientation et l'insertion des étudiants (AOI), d'une cellule interne d'assurance qualité (CIAQ), du Conseil scientifique et pédagogique (CSP), d'un manuel de procédures, les évaluations des modules faites par les étudiants et les encadreurs de stage montrent qu'il y a un encadrement adéquat des étudiants. Par ailleurs, depuis 2015 les évaluations sont faites par les étudiants et les recommandations sont consignées dans un fichier. Les résultats des travaux de la CIAQ et ces dernières ont servi à l'amélioration de la qualité des enseignements.

Éléments de preuve consultés : Acte de nomination du Responsable de l'AOI, Acte de création de la CIAQ du 22/11/2012, Actes de nomination des Responsables de la CIAQ et PV de réunions de la CIAQ, Acte de nomination du Responsable du Conseil scientifique et pédagogique (CSP) et PV de réunions du CSP, Fiche d'évaluation de module renseignée, Fiche d'évaluation de stage renseignée, Rapports d'évaluation d'enquête de satisfaction institutionnelle et PV de réunion d'exploitation de rapports d'enquête de satisfaction qualité.

Standard atteint

Standard 5.05 : Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail.

Appréciation globale sur le standard

Des stages sont effectués par les étudiants de licence 3 et les diplômés, le taux d'insertion est de 90%, une base de données des Alumni est disponible et des réunions entre l'Institut IFAGE et ces derniers sont régulièrement tenues.

Éléments de preuve consultés : Liste des étudiants diplômés et celle des diplômés insérés, demande de stage acceptée et rapport de stage, PV de réunion avec les Alumni.

Standard atteint

Champ d'évaluation 6 : Dotation en équipements et en locaux

Standard 6.01 Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme.

Appréciation globale du standard

Le programme d'études de la licence professionnelle en Actuariat dispose d'infrastructures matérielles, logistiques et des ressources humaines suffisantes (surtout en enseignants en finance et mathématiques actuarielles) pour réaliser ses objectifs sur le long terme. Les Autorités ont mis à la disposition des experts de l'ANAQ-Sup toutes les informations détaillées sur les ressources et la visite effectuée par ces derniers a permis de faire de visu le constat. Par ailleurs, l'Institut a noué un partenariat avec le poste de santé Mamadou Diop pour la prise en charge médicale du personnel et des étudiants.

Eléments de preuve

Quatre salles de cours équipés, une salle informatique et une bibliothèque physique et numérique, une salle de conférence et de séminaire climatisée, un auditoire équipé de 150 places, 25 enseignants qualifiés (cf. copies des CV) et un personnel administratif disponible, 8 toilettes propres dont 4 pour hommes et 4 pour femmes, Copie convention de partenariat avec le Poste de santé Mamadou Diop.

Standard atteint

5. Points forts du programme

Pour un bon déroulement des enseignements et l'atteinte des objectifs, les points forts notés sont les suivants :

- Existence d'une CIAQ fonctionnelle
- Locaux et équipements adaptés et bien entretenus
- Déroulement régulier du programme (DE, Coordonnateur de la filière, responsable du développement et des admissions)
- PER qualifié pour conduire le programme
- Médiathèque bien fournie en ressources pédagogiques sur l'actuariat

6. Points faibles du programme

Les points faibles suivants ont été soulignés.

- Problèmes de dénomination des UE
- Problèmes de pondération des UE (nombre de crédits)
- Incohérence dans le volume horaire alloué aux TPE
- Faiblesse et irrégularité dans l'évolution des effectifs d'étudiants
- Non-conformité entre les maquettes présentées dans le rapport d'auto-évaluation et celles qui se trouvent dans les PV de délibérations consultés

7. Appréciations générales sur le programme

Le programme répond à un besoin de renforcer le métier d'actuaire qui est mal connu au Sénégal ; en atteste les faibles effectifs (3 ou 4 étudiants par classe) et l'absence de sénégalais parmi les étudiants. La maquette doit être assez originale comme l'est la formation d'ailleurs. La maquette, telle qu'elle est présentée pourrait amener à se demander si les deux premières années ne sont pas des tronc communs pour préparer à une spécialisation en L3.

8. Recommandations à l'établissement

L'IFAGE doit réviser la maquette conformément aux observations qui ont été formulées lors de la visite des experts de l'ANAQ-Sup.

9. Recommandations à l'ANAQ-Sup

Du point de vue de la mobilité des enseignants et du volet recherche, les établissements privés n'ont pas souvent intérêt à s'y engager à fond puisqu'ils n'ont quasiment que des enseignants vacataires. Soit on leur impose un minimum d'enseignants permanents dans la spécialité qui fait l'objet d'évaluation, soit on révisé ce volet.

10. Proposition d'avis

NON ACCRÉDITATION

11. Annexes

1. Liste des éléments de preuves consultés

2. Liste des personnes rencontrées

A) Direction générale

B) Enseignants

 IFAGE INSTITUT INTERAFRICAIN DE FORMATION EN ASSURANCE ET EN GESTION DES ENTREPRISES	GESTION ADMINISTRATIVE FINANCIERE ET COMPTABLE	Version : 00 DI.GAFC.03 22/04/2015
	FEUILLE DE PRESENCE	Page 1 sur 2

FEUILLE DE PRESENCE DE LA DIRECTION GENERALE A L'EVALUATION ANAQ-Sup DU PROGRAMME ACTUARIAT DU 14/11/2023

N°	NOM	PRENOMS	STATUTS	EMERGENMENTS
1	DJITTE	Ngalla	Expert Anag UGB	
2	KANE	Abou	Expert ANAQ-Sup - Président Conférence Economie FASEC-NUH	
3	NRIAGE	Papa Babou	Expert Anag-Sup.	
4	DIALLO	Amadou N. S. Cissé	Directeur des Etudes	
5	KANDJI	Nandou	P.C.A	
6	BARRY	Mamadou	PR CSP	
7	BAUDJI	Brayce	DS	
8	ADEKAMBI	Franck	Actuaire, PR Titulaire coordination Technique de la licence Actuaire	EN LIGNE



GESTION ADMINISTRATIVE FINANCIERE ET COMPTABLE

Version : 00
DL.GAFC.03
22/04/2015

FEUILLE DE PRESENCE

Page 1 sur 2

FEUILLE DE PRESENCE DES ENSEIGNANTS A L'EVALUATION ANAQ-Sup DU PROGRAMME ACTUARIAT DU 14/11/2023

N°	NOM	PRENOMS	STATUTS	EMARGEMENTS
1	Sack	Aweilly	Enseignant	Boas lehu
2	FAYE	Papa Ibrahim	Enseignant	Boas lehu
3	DIA	Doukame Abd	Enseignant	Boas lehu
4				
5				
6				
7				
8				

FEUILLE DE PRESENCE DU PERSONNEL ADMINISTRATIF A L'EVALUATION ANAQ-Sup DU PROGRAMME ACTUARIAT DU 14/11/2023

N°	NOM	PRENOMS	STATUTS	EMARGEMENTS
1	PETITEVILLE	Kwaku Rammotom	Responsable de la Sécurité	
2	Diof	Fallou Diack	Responsable Pool d'approvisionnement	
3	PARAISO	Youn- José	Coordinateur Formation continue	
4	LY	Khadry	Responsable en gestion d'opération	
5	FALL	Papa Payebe	Responsable Administratif et financier et Comptable	
6	CISSE	Bocan Niane cisse	Responsable du développement des activités	
7				
8				

**FEUILLE DE PRESENCE DES ETUDIANTS A L'EVALUATION ANAQ-Sup DU PROGRAMME
ACTUARIAT DU 14/11/2023**

N°	NOM	PRENOMS	STATUTS	EMARGEMENTS
1	AKPÉ LÉHOUNSI	Renaud	1 ^{ère} année de Licence actuariat	
2	LENTA	Omar Jeanin	2 ^{ème} Année de Licence	
3	DEBOIQUET MKSKA	FRANCKLIN JEERIE	2 ^{ème} Année de Licence	
4	PAMBO MOMBIA	Dany Curtis	Alumni Assurance Actuari	
5	LIEHOUN	Yann Mequel Samou	3 ^{ème} année de Licence	
6	Touané	Solange Heurta	Alumni Licence actuari	
7	ANATOU SOUTEYMANA	IM DSEU	3 ^{ème} année Licence Actuari	
8	COULIBALY	LINNA ELISABETH. TIÉPÉ	3 ^{ème} année Licence Actuariat	
9	TAZANNDI	Fernandouet Sadjoula	3 ^{ème} année de Licence	
10				

D) Etudiants